

London, Ontario

PROGRAMMES DE SOUTIEN PUBLIC

Les gouvernements fédéral et provincial offrent tous deux des programmes de subventions visant à soutenir la croissance et le développement du secteur des sciences de la vie.

PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

- ✓ **La Banque de développement du Canada (BDC)** effectue le placement de capital de risque à toutes les étapes de développement d'une société, de la mise de fonds initiale à la croissance, et de l'expansion au redressement. Environ 25 % de ses placements sont investis dans le secteur des sciences de la vie, comprenant la biotechnologie. www.bdc.ca
- ✓ Le **Programme d'aide à la recherche industrielle** soutient les efforts de pré-commercialisation et de commercialisation des petites et moyennes entreprises canadiennes. Ce programme propose un soutien non remboursable jusqu'à concurrence 350000\$, et un soutien remboursable jusqu'à concurrence de 500000\$. www.irap-pari.nrc-cnrc.gc.ca
- ✓ Le programme **Recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE)** est un programme d'encouragement fiscal visant à encourager les industries canadiennes et étrangères à effectuer de la recherche et du développement au Canada. Dans le cas des sociétés biotechniques, il s'agit du plus important programme de financement du gouvernement fédéral. www.cra-arc.gc.ca
- ✓ **Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)** est le plus important organisme de financement fédéral pour la recherche en santé. Elle fournit les fonds permettant à des individus et groupes de jouir de conditions de recherche propices, établir des réseaux et transférer des connaissances. Elle offre des programmes de soutien pour la formation, les salaires et la recherche. www.cihr-irsc.gc.ca
- ✓ **GénomeCanada** est la principale source de financement et d'information canadienne en matière de génomique et de protéomique. GénomeCanada finance et gère des projets de grande envergure dans des secteurs-clés tels que l'agriculture, l'environnement, les pêcheries, la foresterie, la santé et le développement de nouvelles technologies. Elle soutient également des projets de recherche axés sur l'étude et l'analyse des questions éthiques, environnementales, économiques, juridiques et sociales relatives aux recherches sur la génomique. www.genomecanada.ca
- ✓ Le **Conseil de recherches en sciences naturelles et en ingénierie du Canada (CRSNG)** est l'instrument national servant réaliser des placements stratégiques dans les capacités scientifiques et techniques du Canada. Le CRSNG soutient la recherche universitaire de base à l'aide de subventions à la découverte, les projets de recherche à l'aide de partenariats entre les universités, les gouvernements et le secteur privé, et la formation avancée d'individus hautement qualifiés. www.crsng.gc.ca

Coordonnées:

Lesley Cornelius

Directrice, Développement d'entreprises

London Economic Development Corporation

380 rue Wellington, bureau 701

London, Ontario N6A 5B5

T: 519-661-5010 F: 519-661-5331

lcornelius@ledc.com www.ledc.com



PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

- ✓ Le **Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario (RE-FRO)** est un programme quadriennal de 217 millions de dollars, destiné à promouvoir l'excellence en matière de recherche en Ontario grâce au soutien des recherches de pointe, de la formation de chercheurs et de la création de partenariats entre les établissements de recherche et les entreprises. Les établissements qui soumettent une demande doivent avoir obtenu de leurs partenaires du secteur privé un engagement représentant un tiers du coût total du projet.
- ✓ Le **Fonds pour la recherche en Ontario - Infrastructure de recherche (FRO-IR)** favorise l'excellence en recherche en soutenant les dépenses en immobilisations des universités, collèges, hôpitaux et établissements de recherche de l'Ontario. Ce programme de 300 millions \$ contribue à égalité aux projets subventionnés par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). www.ontariocanada.com
- ✓ Le **Réseau ontarien de recherche sur le cancer (RORC)**, une initiative du Ministère du Développement économique et du Commerce (MDEC), finance l'infrastructure et les programmes novateurs de recherches translationnelles et cliniques, de technologie de l'information et de gestion de données dans le but d'accélérer la recherche ontarienne sur de nouveaux traitements anticancéreux prometteurs. Doté d'un budget de 56 millions \$, le Fonds de recherche sur le cancer (FRC) est un programme du RORC. www.ocrn.on.ca
- ✓ La **Superdéduction de l'Ontario pour la recherche-développement** est offerte par le biais du MDEC. Elle offre des déductions supplémentaires d'impôt sur le revenu pour les activités de RD exécutées en Ontario. L'Ontario permet une déduction supplémentaire de 25 % des coûts de RD admissibles de sociétés non sous contrôle canadien, et une déduction supplémentaire de 35 % des coûts de RD admissibles de sociétés sous contrôle canadien.
- ✓ Le **Crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario (CIIO)** est un crédit d'impôt remboursable représentant 10 % des coûts admissibles pour la recherche et le développement effectués en Ontario par des entreprises privées sous contrôle canadien possédant un établissement permanent en Ontario. Les sociétés sont admissibles à l'ensemble du CIIO lorsque le capital versé imposable en Ontario et le revenu imposable fédéral de l'année d'imposition précédente n'excèdent pas 25 millions \$ et 200 000 \$ respectivement. Si la société est membre d'un groupe, le capital versé imposable et le revenu imposable fédéral des sociétés-membres doivent également être incorporés dans le calcul de la limite de dépenses annuelles admissibles.
- ✓ L'**Ontario Business Research Institute Tax Credit (OBRI)** offre un crédit d'impôt remboursable de 20 % pour la recherche et le développement effectués en Ontario dans le cadre d'un contrat de recherche admissible.
- ✓ Le **Crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche (CIOEPIR)** favorise le développement et le transfert de nouvelles technologies en favorisant l'amélioration de l'accès aux plus récentes technologies. Il offre un crédit d'impôt immédiat de 100 % du coût de la propriété intellectuelle admissible acquise par une société d'une personne non associée, pour mise en œuvre dans une entreprise commerciale exploitée par celle-ci en Ontario.
- ✓ L'**Exemption de la taxe sur la vente au détail** sur la RD et l'équipement de fabrication s'applique exclusivement aux équipements utilisés aux fins d'une combinaison de fabrication et de RD. Elle est également disponible pour les équipements utilisés exclusivement aux fins de recherche et d'investigation par des établissements de recherche médicale sans but lucratif.
- ✓ Les **Centres d'excellence de l'Ontario** se compose de cinq établissements - Centre d'excellence pour l'énergie ; Communications et technologie de l'information Ontario (CTIO) ; Géosciences et écotecnologies (auparavant CRESTech) ; Matériaux et fabrication Ontario (MFO) et Recherche en photonique Ontario. Ces centres favorisent le développement économique de l'Ontario grâce à la recherche dirigée, la commercialisation de technologies et la formation d'individus hautement qualifiés. www.oce-ontario.org